

## **SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU LUNDI 25 MAI 2026**

---

**PROCÈS-VERBAL** de la séance extraordinaire du conseil municipal de la ville de Clermont, tenue à l'hôtel de ville de Clermont, le lundi 25 mai 2026 à 17 h.

### **1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET CONSTATATION DU QUORUM**

Le conseil municipal de la ville de Clermont siège en séance extraordinaire ce lundi 25 mai 2026 à l'hôtel de ville.

Sont présents à cette rencontre :

Monsieur Rémy Guay, conseiller  
Monsieur Éric Boulianne, conseiller  
Monsieur André Bilodeau, conseiller  
Madame Josée Asselin, conseillère  
Madame Solange Lapointe, conseillère

Est absent monsieur le conseiller Bernard Harvey

Sous la présidence de monsieur le maire Luc Cauchon.

Sont également présents madame France D'Amour, directrice générale, monsieur Nicolas Savard, directeur des loisirs et directeur général adjoint, ainsi que monsieur Stéphane Bellefeuille, directeur des travaux publics.

### **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR RÉSOLUTION N<sup>o</sup> 13550-05-26**

---

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉMY GUAY ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que présenté avec le retrait du point 5.1 « Suspension disciplinaire de l'employé no. 05-709 ».

#### **1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum.**

#### **2. Adoption de l'ordre du jour**

#### **3. Approbation de procès-verbaux**

#### **4. Appel d'offres, soumissions et contrats**

4.1 Modification accessoire au contrat des travaux de la phase II du développement résidentiel secteur aréna

4.2 Entente de services application survi-mobile

#### **5. Administration, finances et ressources humaines**

~~5.1 Suspension disciplinaire de l'employé no. 05-09~~

#### **6. Travaux publics**

#### **7. Urbanisme et environnement**

#### **8. Sécurité publique**

#### **9. Loisirs, culture et tourisme**

#### **10. Avis de motion et règlements**

#### **11. Comptes**

#### **12. Varia**

**13. Période de questions**

**14. Levée de l'assemblée**

**3. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX**

**4. APPEL D'OFFRES – SOUMISSIONS ET CONTRATS**

**4.1. MODIFICATION ACCESSOIRE AU CONTRAT DES TRAVAUX DE LA PHASE II DU DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL SECTEUR ARÉNA  
RÉSOLUTION N° 13551-05-26**

---

ATTENDU que le 17 mars 2025, la Ville a lancé un appel d'offres public pour l'exécution de travaux visant à compléter la construction de la Phase I et à réaliser la totalité de la Phase II dans le cadre du développement résidentiel situé dans le secteur de l'aréna;

ATTENDU que suite à l'appel d'offres public, le contrat a été attribué à Simtrex inc., cette dernière étant le plus bas soumissionnaire conforme;

ATTENDU que les travaux requis comprenaient, notamment, des interventions de décontamination granulaire en raison de l'échelonnement du chantier dans le temps;

ATTENDU que dans le cadre de la réalisation des travaux requis pour la Phase II, certains tronçons ont dû être ouverts à la circulation pendant la période hivernale;

ATTENDU que cette situation implique la réalisation de travaux supplémentaires de décontamination granulaire dans la Phase II afin de pouvoir compléter ceux-ci;

ATTENDU les discussions intervenues entre la Ville et Simtrex en vue de prévenir toute contestation à naître en lien avec cette situation;

ATTENDU que la Ville peut modifier un contrat accordé à la suite d'une demande de soumissions, dans la mesure où la modification constitue un accessoire à celui-ci et n'en change pas la nature, conformément à l'article 95 de la Loi sur les contrats des organismes municipaux (RLRQ, c. C-65.01);

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ANDRÉ BILODEAU ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :**

QUE le préambule fasse partie intégrante des présentes comme si récité au long;

QUE le conseil municipal approuve et entérine l'entente de transaction convenue entre la Ville et Simtrex dans le cadre des discussions tenues à cet effet, ce qui implique le paiement d'un montant additionnel forfaitaire, total et final de 30 000\$ avant taxes;

QUE soient autorisés le maire ou le maire suppléant et la directrice générale ou le directeur général adjoint à signer, pour et au nom de la Ville de Clermont, tout document visant l'application de la présente résolution.

**4.2. ENTENTE DE SERVICES POUR L'APPLICATION SURVI-MOBILE  
RÉSOLUTION N° 13552-05-26**

---

CONSIDÉRANT QUE le Service incendie de la Ville de Clermont désire utiliser l'application SURVI-Mobile offerte par CAUCA ;

CONSIDÉRANT QUE cette application d'alerte est une solution idéale pour alerter rapidement les pompiers qui, en retour, peuvent confirmer leur présence en un clic;

CONSIDÉRANT l'offre de services de CAUCA du 21 mai 2026;

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU LUNDI 25 MAI 2026**

---

CONSIDÉRANT QUE les sommes sont disponibles au poste budgétaire 02 220 04 331;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE SOLANGE LAPOINTE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** d'accepter l'offre de service de CAUCA pour le service d'application SURVI-Mobile pour une durée de trois (3) ans au montant de 723,89 \$ pour les frais d'acquisition et de 2 280 \$ en frais annuel qui auront une indexation de 3 % par année, taxes non incluses;

D'autoriser la directrice générale ou le directeur du service incendie à signer l'entente de services;

DE transmettre la présente résolution à CAUCA.

**5. ADMINISTRATION, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES**

**~~5.1. SUSPENSION DISCIPLINAIRE DE L'EMPLOYÉ NO. 05-709~~**

**6. TRAVAUX PUBLICS**

**7. URBANISME ET ENVIRONNEMENT**

**8. SÉCURITÉ INCENDIE**

**9. LOISIRS ET CULTURE**

**10. AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS**

**11. COMPTES**

**12. VARIA**

**13. DIVERS ET PÉRIODE DE QUESTIONS**

**14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE  
RÉSOLUTION N° 13553-05-26**

---

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ÉRIC BOULIANNE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE** l'assemblée soit levée à 17 h 03.

(Copie originale signée)

\_\_\_\_\_  
**Luc Cauchon**  
Maire

(Copie originale signée)

\_\_\_\_\_  
**France D'Amour**  
Directrice générale

VRAIE COPIE CERTIFIÉE



France D'Amour  
Directrice générale